



Comment faire un recours pour visa

Par **horia150**, le **18/11/2011** à **08:30**

Bonjour,

Je voudrais savoir comment faire un recours de refus de visa court séjour en France et quels sont les documents à fournir ?

Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **18/11/2011** à **11:23**

bjr,

connaissez-vous le motif du refus ?

L'étranger, qui fait l'objet d'un refus de visa, peut saisir la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France (CRV).

Ce recours est obligatoire avant tout recours devant le juge administratif.

cdt